Publication périodique DLP 29-8-88036698

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 80 f

RÉGISSEUR RECETTES D.D.A CCP LYON 9431 17 A

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

18 Janvier 1984 N° de série continue 60 Bulletin n° 1

TOUTE L'EQUIPE DE LA CIRCONSCRIPTION RHONE-ALPES
VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX POUR LA
NOUVELLE ANNEE

ARBRES FRUITIERS ET VIGNE

MESURES PROPHYLACTIQUES

. Arracher les arbres morts ou dépérissants
. Couper les charpentières et les rameaux dépérissants et protéger les plaies avec SANTAR ou KANKERTOX 3 juste après la taille
. D'une manière générale protéger les grosses plaies avec un de ces produits
. Eliminer les rameaux chancreux, les fruits momifiés
. **Brûler rapidement** tous les bois malades
. Sur vigne enlever et **détruire** les grappes desséchées qui pourraient porter du *Black Rot* et les sarments porteurs de lésions ou blanchis par l'*Excoriose*.
. Pour limiter l'*Eutypiose* de la vigne, éviter les grosses coupes, la taille précoce ou par temps humide, et traiter les plaies avec une bouillie à 12,5 g de m.a./l de benzimidazole juste après la taille.
. Vis-à-vis du *Dépérissement Bactérien du Pêcher* , et bien que la maladie n'ait pas été mise en évidence dans le Bas-Vivarais, tailler les variétés sensibles et les jeunes vergers à l'approche de la floraison, désinfecter sécateurs et scies le plus souvent possible au cours de la taille des pêchers à l'alcool à brûler.

TRAITEMENTS D'HIVER

Une mention spéciale sera faite pour le *Psylle du Poirier* et la *Cochenille rouge du Poirier*. Le but de ces **traitements agressifs** est de diminuer notablement les populations de certains ennemis. Il n'est généralement pas utile de les réaliser chaque année, sauf pour quelques cas particuliers. Le choix du produit et de l'époque de traitement se fera en fonction de l'ennemi le plus important à combattre.

- COLORANTS NITRES (DNOC) sont utilisés pour détruire les mousses et les lichens, certains ravageurs sur **arbres fruitiers**. Ils peuvent être intéressants en verger dans la lutte contre les pucerons hivernant au stade d'oeufs (*Myzus* par exemple), ou si les pontes d'*Acariens rouges* sont particulièrement abondantes, mais n'excluent pas le traitement de printemps.
Sur **vigne** ils permettent de limiter l'*Excoriose*.

Produits commerciaux : BONITROL crème, JACKYL S, TRIFINA, NITRUGEC, SANDOLINEA liquide, TECHN'OCOLOR.
Dose : 600 g de DNOC/hl.

- HUILES JAUNES : les préférer lorsqu'il s'agit de lutter contre les *Cochenilles* et en particulier contre la *Cochenille du Mûrier* sur pêcher, et le *Pou de San José* (tous arbres fruitiers), qui a occasionné en 1983 quelques dégâts, sur fruits dans la Vallée du Rhône (ST JUST D'ARDECHE). Rappelons que **ce traitement d'hiver reste l'intervention de base dans la lutte contre les *Cochenilles*.**
Elles sont également efficaces sur vigne contre l'*Acariose* et l'*Erinose*.
Produits commerciaux : DYTROL 50, SEPPIC VERGER, SEPPIC VIGNE, VERALINE 3 fluide, DINITROL 3, ELGETIVER Active, Traitement d'hiver UMUPRO, à la dose de 2 à 3,5 l de PC/hl.

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 1686 AD

- **OLEOPARATHION** : Peut être utilisé plus tard, en prédébourrement. Il est ovicide possède une efficacité intéressante sur *Cochenilles* et sur l'*Acariose* de la vi Nombreuses spécialités commerciales à la dose du fabricant.

- **ARSENITE DE SOUDE SUR VIGNE** : contre l'*Excoriose*, l'arsénite de soude à 625 g/hl r le produit le plus performant. Le traitement d'hiver reste donc le traitement de l contre l'*Excoriose*. Pour obtenir la meilleure efficacité, il sera appliqué de préfér le plus tôt possible (janvier) alors que les pycnides (organes de conservation champignon) sont en formation. L'élimination complète de la maladie sera obtenue renouvelant cette opération 2 ou 3 ans de suite.

Contre l'*Esca*, la dose employée sera de 1250 g/hl ; à noter également une action intér sante de ce produit sur certaines formes hivernantes d'insectes *(Pyrale, Noctuell Cochenilles)*. Mais, sa **toxicité impose la prise de précautions** particulières : port vêtements protecteurs, application pendant le repos complet de végétation, au mo 10 jours après la taille, par temps doux et en absence de vent.

Produits commerciaux : PYRALESCAR, PYRARSENE concentré, PYRALUMNOL R., PRODALUMNOL doubl

ARBRES FRUITIERS

PSYLLE DU POIRIER

. Le traitement d'hiver reste le traitement de base dans la lutte contre ce ravageur bien appliqué, il pourra dispenser de toute autre intervention.
A partir du moment où 50 % des femelles sont prêtes à pondre, il est effectué au cou de l'après-midi du 2ème jour consécutif où la température maximale atteint ou dépa 7 à 10° sous abri ou à défaut l'après-midi suivante où la température dépasse 7 à sous abri.

. Situation actuelle : VALLEE DU RHONE, SAINT JUST-D'ARDECHE : 40 à 45 % des femel sont prêtes à pondre : le traitement est à prévoir à partir de maintenant, dès que **conditions de température ci-dessus seront remplies**.

LUSSAS, VILLENEUVE DE BERG : 25 à 30 % des femelles sont prêtes à pondre. Sauf av contraire de la Station, le traitement sera à prévoir à **partir du 25 janvier dans le conditions de température ci-dessus**.

. Produits utilisables : Huile jaune à 3 l de produit commercial/hl à laquelle on ajoute des Colorants nitrés de façon à obtenir une bouillie dosée à 600 g de DNOC/hl.

COCHENILLE ROUGE DU POIRIER

Très polyphage, elle peut être observée sur poiriers, pêchers, pruniers, pommiers.. Rappelons que les traitements d'hiver constituent la protection de base contre ce ravageu

DANS TOUS LES VERGERS OU DES DEGATS SUR FRUITS ONT ETE OBSERVES, LA PROTECTION SUIVANTE SERA APPLIQUEE :

. 1er traitement aux colorants nitrés dosés à 600 g/hl de DNOC dès réception
2ème traitement 15 jours à 3 semaines après (mais avant le stade B) avec un Oléoparathion à la dose du fabricant.

Ces deux traitements sont complémentaires : le premier décape, le deuxième pénètre dans les boucliers.

LES TRAITEMENTS D'HIVER SERONT REALISES A FORTE PRESSION, EN PERIODE DE REPOS VEGETATIF ET PAR TEMPS SEC.

P 145